

## FORMATION

**REFERENT.E HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES :**

**Appréhender et remplir son rôle**

*Depuis le 1er janvier 2019, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, fait l’obligation aux* ***entreprises employant au moins 250 salarié·e·s*** *de désigner un·e référent·e chargé·e d’orienter, d’informer et d’accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.*

*De plus, la loi impose* ***aux CSE de toutes tailles****, la nomination parmi ses membres d’un·e référent·e pour favoriser la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.*

# OBJECTIFS

* **Connaître** le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles au travail
* **Comprendre** le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail et leur impact sur les victimes.
* **Agir** contre les violences sexistes et sexuelles au travail en mobilisant les ressources internes et externes à l’entreprise.

# CONTENU

* Connaître le phénomène à travers les données chiffrées sur les violences sexistes et sexuelles au travail.
* Différencier les différents types de comportements sexistes.
* Maîtriser le cadre légal en matière de VSST
	+ Définition des différents types de comportements sexistes, leurs conséquences et les règles applicables
	+ Les obligations réglementaires de l’employeur
	+ Rôle et missions du· de la référent·e harcèlement sexuel
* Comprendre l’impact sur les victimes, conséquences et enjeux sur le travail.
* Réagir en fonction des situations :
	+ Connaître et maîtriser le processus en signalement. Repérer les signaux d’alerte
	+ Ecouter et orienter la victime, quelle posture ?
	+ Intervenir auprès du/de l’harceleur·leuse
* Prévenir les VSST en entreprise : outils et ressources à disposition.

# METHODOLOGIE

* Alternance entre apports théoriques et des approches pratiques.
* Echanges d’expériences
* Jeux de rôles
* Supports synthétiques avec les aspects juridiques.

# PUBLIC

→ Personne nommée Référent·e harcèlement par CSE ou par l’entreprise

# DATES – HORAIRES – LIEU

* **Durée :** 3 jours
* **Dates :**

**les 5 novembre 2020, 3 décembre 2020 et 14 janvier 2021 à Angers**

**les 13 novembre 2020, 18 décembre 2020 et 5 février 2021 à Nantes**

* **Horaires :** de 9h à 17h (soit 21 heures de formation)
* **Lieu de formation :**
* *Session des 5 novembre 2020, 3 décembre 2020 et 14 janvier 2021 à Angers :*

CIDFF 49 au Pôle associatif Benoîte Groult - 3 rue André Maurois 49100 Angers

* *Session des 13 novembre 2020, 18 décembre 2020 et 5 février 2021\* à Nantes :*

Salle municipale de la Manufacture – Salle A - 10 bis boulevard de Stalingrad- 44000 Nantes

***\*****A noter lieu à confirmer pour le 5 février 2021*

# COUT

* 650 €/participant.e pour les 3 jours de formation
* 10€/personne et par jour de formation pour la restauration

*A noter : Les frais de transport et de restauration sont à la charge de l’entreprise. Nous vous proposons de réserver le déjeuner.*

# FORMATRICES

* Professionnelles des CIDFF des Pays de la Loire

# QUI SOMMES-NOUS ?

Dans le cadre de leurs missions, la FNCIDFF et le réseau CIDFF sont particulièrement engagés dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes. En Pays de la Loire, l’action des CIDFF consiste à accueillir et prendre en charge les femmes victimes au plan juridique (accès aux droits) social (lieux d’accueil, d’écoute et de soutien aux victimes) et au niveau de l’insertion (accompagnement vers l’emploi). En amont, les CIDFF sont engagés dans des actions d’éducation au sein des écoles et des actions de sensibilisation/formation des professionnel.le.s y compris au sein des entreprises et du grand public.

En 2020, l’action s’inscrit dans la poursuite du programme régional porté par la FRCIDFF **«Prévenir et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail» soutenu par l’Etat –SDFE et Direccte PDL en 2018/2019.**

# NOUS CONTACTER

**FR-CIDFF Pays de la Loire**

Directrice, coordinatrice régionale : **Anne LE MEUR**

9 rue des Olivettes - 44000 NANTES Mail : urcidffpdl@ovh.fr

Tél : 02.40.08.28.50

Site web : <http://paysdelaloire-fr.ciff.info/>

# MODALITES D’INSCRIPTION

 Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises par ordre d’arrivée des fiches d’inscriptions et du paiement de la formation.

## Bulletin d’inscription et titre de paiement sont à adresser par mail ou par courrier :

FR-CIDFF - 9 rue des Olivettes - 44 000 NANTES - 02.40.08.28.50

urcidffpdl@ovh.fr

Une convention de stage vous sera adressée sur demande.

**Paiement de la somme de 650 € pour la formation,** en sus la somme de 10 euros par personne et par jour pour la restauration :

* par chèque libellé au nom de la FR-CIDFF Pays de la Loire
* par virement à la FRCIDFF PDL Domiciliation (CREDITCOOP NANTES – IBAN : FR75 4255 9000 5151 0222 4020 952 – BIC : CCOPFRPPXXX).

Afin de faciliter l’organisation de la formation, il est recommandé de nous envoyer votre bulletin le plus tôt possible et de façon impérative avant le 10 octobre 2020.

Tout désistement après cette date ne donnera lieu à aucun remboursement

# CONVENTION

Une convention vous sera adressée à confirmation de l’inscription.

# MESURES SANITAIRES

Un protocole sanitaire propre à chaque lieu de formation sera joint à la convention.



## BULLETIN D’INSCRIPTION FORMATION

**REFERENT.E HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES :**

**Appréhender et remplir son rôle**

**SESSION DE FORMATION**

* *Session des 5 novembre 2020, 3 décembre 2020 et 14 janvier 2021 à Angers :*
	+ Avec restauration\*  Sans restauration\*
* *Session des 13 novembre 2020, 18 décembre 2020 et 5 février 2021 à Nantes :*
	+ Avec restauration\*  Sans restauration\*

*\*Les frais de transport et de restauration sont à la charge de l’entreprise. Nous vous proposons de réserver la restauration pour le temps du déjeuner. Une somme de 10 euros par personne et par journée de formation vous sera demandée.*

## IDENTITE DE L’ORGANISME

Etablissement : ........................ ...................................................…………………………………………………………

Adresse : .................................. ................................................... .................................................. …………………

.................................................. ...................................................…………………………………………………………

Personne signataire de la convention (nom- prénom-fonction) : . .................................................. …………………

.................................................. ...................................................…………………………………………………………

Secteur activité : ...................... ...................................................Effectif : .................................... …………………..

## CONTACT ORGANISME

Nom : ..................................................................... ….. Prénom :.................................................. …………………

Fonction : ......................................................................................…………………………………………………….

Email : ..........................................................................................Téléphone : .............................. …………………...

## PARTICIPANT.E A LA FORMATION

Nom : ..................................................................... ….. Prénom :.................................................. …………………

Fonction : ......................................................................................…………………………………………………….

Email\* : .........................................................................................Téléphone\* : ............................. …………………...

*\*Ces mentions doivent être obligatoirement complétées afin de nous permettre d’envoyer les documents de confirmation et post formation.*